

le REVEST

Juillet/décembre 1996

les-Eaux

Magazine

► **Hommage à
Charles Vidal**
Maire de 1971 à 1995

► **Dossier**
Vivons heureux
au Revest...

► **Rendez-vous**
2^{ème} semestre 1996

N° 1

Mairie du Revest-les-Eaux	94 98 90 15
du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30	
Mairie-annexe/Foyer rue d'Estienne d'Orves	94 98 12 14
Office du Tourisme boulevard de l'Egalité	94 98 94 78
du mardi au vendredi 14h-18h	
La Poste 29, rue Maréchal-Foch	94 98 90 43
Agence ouverte du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h (levée à 16h30) et le samedi 8h-12h (levée à 12h)	
Maison des Comoni Centre Culturel 60, boulevard de l'Egalité	94 90 91 92
Ouvert tous les après-midi sauf le lundi de 15h à 19h	
Cabinet des Monnaies 60, boulevard de l'Egalité	94 90 91 92
Musée Copte Scété rue Carnot (se visite sur rendez-vous)	
Bibliothèque Municipale L'Oustaou per tutti, aux heures d'ouverture	94 90 92 33
Ecole maternelle du village place Jean-Jaurès	94 98 97 06
Ecole maternelle du hameau chemin du Val d'Ardène	94 98 92 47
Ecole primaire de la Salvatte chemin de l'Oratoire	94 98 91 53
Restaurant scolaire	94 98 96 39
Eglise Saint-Christophe fermée pour restauration jusqu'en septembre 1996	
Ermitage Saint Marc (Chapelle Copte) chemin Collet Saint-Pierre	
Police-Secours	17
Sapeurs-Pompiers	18
Gendarmerie Nationale	94 89 49 52
Police Municipale	94 98 97 35
S.A.M.U. : Service d'Aide Médicale d'Urgence	15
Centre Anti-Poison de Marseille	91 75 25 25
Hôpital Inter-Communal Toulon-La Seyne Accueil des urgences	94 61 60 03
S.O.S. Médecins	94 31 33 33
S.O.S. Drogue	05 05 88 88
Ambulances Var Assistance 24 heures/24	94 24 41 06
Compagnie des Eaux et de l'Ozone	94 46 72 72
E.D.F. Dépannage d'urgence	94 41 22 68
G.D.F. Dépannage d'urgence	94 41 41 00
Les Monstres enlèvement d'objets encombrants les 1er et 3ème jeudis du mois (S'inscrire à la Mairie avant)	94 98 90 15
Horaires des Bus (RMTT)	05 27 20 38
Gare S.N.C.F. Info trafic pour le Var	94 24 30 00
Port de Toulon, gare maritime	94 22 80 82
Aéroport International Toulon-Hyères les Palmiers	94 22 81 60

Attention ! À partir du 18 octobre 1996, tous les numéros de téléphone en France passent de 8 à 10 chiffres et le 16 disparaît. Quel que soit l'endroit d'où vous appelez, ajoutez les deux chiffres qui correspondent à chaque région : c'est le 04 qui correspond au quart Sud-Est de la France.



Bloc-Notes
Les adresses utiles

page 2



L'Éditorial du Maire

page 3



Le Conseil municipal et ses commissions

page 4



Hommage à Charles Vidal

pages 4/5



Dossier

Vivons heureux au Revest ...
pages 6/7/8



Culture

Exposition Baboulène
Bibliothèque municipale
Un livre : La Peste à La Valette de C. Buti
page 9



Vie pratique

Attention ça brûle !
Attention ça pique !
Le Budget primitif 1996
page 10



Qu'on se le dise...

page 11



Les mots fléchés

page 11



Les rendez-vous...

page 12



Photo de couverture

Les cloches de l'église Saint-Christophe

Solution des mots fléchés
BARRAGE

N°1

Le Revest-les-Eaux Magazine est une publication semestrielle de la Mairie du Revest diffusée gratuitement.

Directeur de la publication

Janine Fenassile

Directeur de la rédaction

Michel Bonnefoy

Rédacteur-en-chef et rédaction

Cécile Renon / HEMISUD

Comité de rédaction

Régis Durand, Bernard Paulet-Puccini,
Pierre Cortez, Maurice Sadoul, correspondant de presse

Photos

Patrick Cléret (sauf mention spéciale)

Conception, réalisation, impression :

HEMISUD - Tél. 94 14 70 14



Janine Fenassile devient Maire du Revest-les-Eaux le vendredi 2 février 1996 et succède ainsi à Charles Vidal.

(Interview)

■ Que souhaitez-vous que l'on retienne de votre prédécesseur qui vous a choisie comme Premier Adjoint pour son cinquième mandat ?

— Le Docteur Vidal était un homme de bien. Il a servi toute sa vie une belle conception de l'Homme et de la Société : ce fut son honneur. Il nous lègue ce message et le devoir de continuer dans cet esprit. A nous d'en être dignes ! Nous n'oublierons pas son amour pour le caractère provençal de son village, son attachement au développement urbain et harmonieux du Revest ainsi que son respect du cadre de vie et de l'environnement.

■ Après les élections de janvier 96 qui devaient compléter le Conseil Municipal (puisque M. Alexandre Barry nous a aussi quittés en 95), vous êtes élue à l'unanimité par le nouveau Conseil. Vous considérez-vous, six mois plus tard, comme le Maire légitime du Revest ?

— Légalement : oui. Humainement, je le pense aussi. En effet, j'aime Le Revest et j'y réside depuis 1981 : je souhaite qu'il garde son image de "qualité de vie" et qu'il ne devienne pas un village-dortoir, sans âme ! Compte tenu de sa situation géographique et de son implantation, nous ne pouvons pas lui donner une vocation économique. Voilà pourquoi, en tenant compte de l'amour des peintres pour notre village, nous avons eu avec le Docteur Vidal, l'ambition d'inscrire notre commune dans l'action culturelle de l'Etat, du Département et de l'Aire toulonnaise. Je suis entrée au Conseil Municipal en 1983 pour m'occuper des Finances et du

Contentieux ainsi que des Écoles avec Jacqueline Régnard qui est maintenant Premier Adjoint. J'ai œuvré à la mise en place, à la gestion et à l'optimisation de la restauration scolaire de la commune qui entre alors dans le SIVAAD^① et bénéficie dans ce cadre d'un meilleur contrôle des prix, de l'assistance des services vétérinaires et d'une diététicienne.

En 1989, je suis nommée adjointe déléguée aux Finances, au Patrimoine et à la Culture mais on m'aurait confié une autre délégation, je m'y serais investie avec autant de passion ! Quand Monsieur le Maire m'a demandé de m'occuper de la Culture, j'ai dit "oui". C'était l'époque de la création de la Maison des Comoni. J'ai fait en sorte que le bel équipement (son, lumière, scène et gradins) dont bénéficie une commune comme la nôtre et qui est "exceptionnel" aux dires des organisateurs de spectacles et des élus des communes voisines, ne pèse pas sur le budget du Revest ; je l'ai donc fait financer à près de 90% par le Conseil Général, le Conseil Régional et l'État. Quant au coût du fonctionnement, nous avons signé une convention de partenariat avec l'État et le Département.

En juin 95, je deviens Premier Adjoint du Docteur Vidal et conserve la Délégation des Finances et du Contentieux.

■ On vous dit effectivement "gestionnaire confirmée" mais quel est votre objectif pour ce mandat de Maire ?

— Ma réputation de gestionnaire confirmée vient de ma formation juridique et de ma fonction d'Inspecteur Central du Trésor. Mon objectif, c'est la CONTINUITÉ, dans le droit fil de l'action entreprise par Charles Vidal : "Vivre du mieux possible au Revest mais pas au-dessus de nos moyens, en respectant l'argent du contribuable". En tant qu'adjointe j'ai toujours défendu la commune avec conviction, sans penser nécessairement à plaire... Maintenant que je suis Maire, je me dois

d'être plus œcuméniste, fédératrice, et je tiens à m'appuyer sur mes adjoints et mes conseillers. Je compte sur eux pour qu'ils apportent des idées, dans l'intérêt de la population. Mais il ne suffit pas d'apporter une idée, encore faut-il qu'elle soit réalisable financièrement ; c'est ce que je leur demande de vérifier.

Je n'ai pas la conception du pouvoir solitaire. J'aime le dialogue mais je serai là pour "décider" après une large concertation du Conseil municipal qui a été élu par nos concitoyens.

Je respecte l'ordre de la démocratie et le choix exprimé par les Revestois en juin 1995 : ils peuvent compter sur moi. Je souhaite qu'il y ait une grande communication entre les élus eux-mêmes et entre les élus et la population. Nous formons une équipe et ce sont mes collègues. Je souhaite d'ailleurs la même responsabilisation, la même démarche chez le personnel municipal.

■ Le Bulletin municipal du Revest-les-Eaux s'appelle maintenant : "Le Revest-les-Eaux magazine". Que pouvez-vous dire de sa nouvelle formule ?

— Après un long échange de vues au sein de la Commission Information Communication, il a été décidé de vous présenter la vie dans notre commune à travers un semestriel plus documenté et des petits "Flash infos" au gré de l'actualité, le tout sans dépasser l'enveloppe budgétaire consacrée jusqu'à ce jour à cette information nécessaire.

Je souhaite d'ailleurs que les Revestois adressent librement leurs messages à paraître dans le prochain numéro à :

La Commission Information Communication,
Mairie du Revest 83200 Le Revest-les-Eaux.

① Syndicat inter-communal varois d'achats alimentaires et divers.

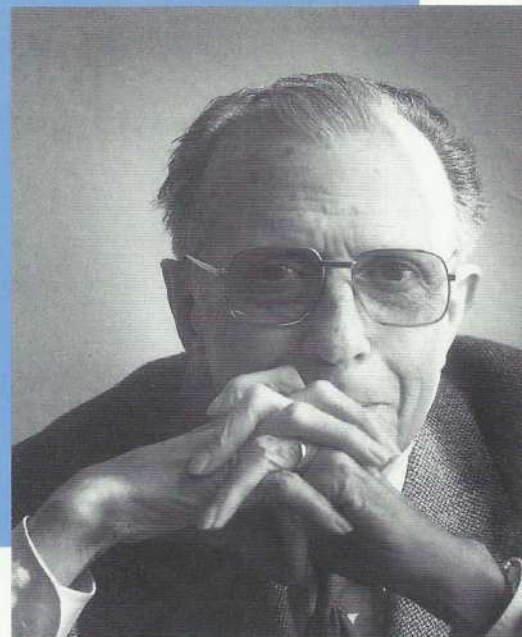
LE CONSEIL MUNICIPAL DU REVEST-LES-EAUX ET SES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

		Budget Finances Contentieux	École Social Transport	Voirie Entretien	Investissement Travaux neufs Eau Assainissement	Sport Loisirs Jeunes	Urbanisme	Environnement et qualité de vie et personnels	Culture Manifestations	Information communication	Patrimoine	Appels d'offres et adjudications
		▲ Délégué ● Membre										
MAIRE	Madame Juaine FENASSIÈRE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲ (Fondateur)
1 ^{er} Adjoint	Madame Jacqueline RÉGNAUD	●	▲	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Suppléant)
2 ^{ème} Adjoint	M. Alphonse SAUVAIRE	●	●	▲	●	●	●	●	●	●	●	● (Suppléant)
3 ^{ème} Adjoint	M. Jean-Marie MARINI	●	●	●	▲	●	●	●	●	●	●	● (Suppléant)
4 ^{ème} Adjoint	M. Pierre CORTEZ	●	●	●	●	▲	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
5 ^{ème} Adjoint	M. Bernard PALLET-PUGGINI	●	●	●	●	●	▲	●	●	●	●	● (Fondateur)
6 ^{ème} Adjoint	M. Alexis TAGLIAVINI	▲	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	Mme Nicole BALDACCIO	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Suppléant)
Conseiller municipal	M. René BLANC	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Suppléant)
Conseiller municipal	M. Michel BONNEFOY	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Régis DURAND	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	Mme Hélène FIGARI	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Michel GUIGON	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Claude IRROY	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Fabien MOYNIER	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Dominique NAVA	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Richard NGUYEN VAN NUOI	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	Mme Françoise PIGNEROL	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Grégoire POLIMENI	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Robert POUYADOU	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	Mme Monique RADISSON	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Alain SORIANO	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)
Conseiller municipal	M. Patrick VERGER	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	● (Fondateur)

Si le Docteur VIDAL a été le digne représentant des Revestois pendant 25 ans, ce n'est pas par hasard. Né en 1919, il rejoint le Conseil Municipal en 1965 sur la liste de M. Alphonse Sauvaire qui fut Maire du Revest de 1959 à 1971. Six ans plus tard, Alphonse Sauvaire décide de "prendre un peu de recul avec les affaires municipales", dit-il, et c'est avec plaisir qu'il transmet "le flambeau" au Docteur Vidal en 1971. En 1983, Charles Vidal proposera à Sauvaire de revenir à la municipalité comme premier adjoint et celui-ci le secondera jusqu'en 1995. "Je le regrette, c'était vraiment un ami", dit-il avec autant de sincérité dans la voix que le jour des obsèques où il lui rendit un vibrant hommage devant la Mairie du Revest : "Tu as marqué pendant cinquante ans d'une empreinte indélébile ton passage dans notre commune, entouré d'adjoints et de conseillers qui, comme toi, ont toujours aimé Le Revest, soutenu sans faille par ta femme, tes enfants et même tes petits-enfants".

LES VIDAL, UNE FAMILLE DU REVEST

Sa famille paternelle était revestoise même si les moyens de transport de l'époque les firent habiter Toulon. En 1955, Charles Vidal s'installe définitivement au Revest. Honnête et courtois avec les habitants, il formait un couple remarquable avec son épouse, Odile Lemblé, aussi médecin. Ils



OMMAGE à Charles VIDAL,

Maire du REVEST-les-EAUX de 1971 à 1995

eurent quatre enfants : Nicole, Françoise, Pierre et Catherine dont trois habitent toujours Le Revest.

Depuis l'élection complémentaire de janvier 1996, sa fille aînée, Nicole Baldacci (née Vidal), est conseillère municipale, membre active de plusieurs commissions. Sa dernière fille, Catherine Vidal, est fonctionnaire municipale. Gageons que l'esprit de la famille perdurera à la Mairie du Revest.

LE RASSEMBLEUR

En tant que Maire du Revest, Charles Vidal gardera toujours le même objectif de véritable rassembleur, œuvrant pour le bien du Revest, sans tenir compte de l'opinion politique de chacun. Il écrira d'ailleurs en 89, en se présentant pour son quatrième mandat : *"Le fait même de la diversité est le garant d'une neutralité qui après avoir été la règle au cours des précédents mandats doit demeurer la force principale du futur Conseil Municipal"*. Il a toujours présenté une liste représentative des couleurs politiques existant au Revest : La Liste Démocratique d'Interêt Communal.

Caractère dominant mais très écouté par les élus, il pouvait être ferme quand il le fallait mais aussi sensible, humain et faisait toujours le maximum pour rendre

service aux autres et aux Revestoïses en particulier. *"Personnalité très attachante, Charles Vidal était droit, lettré et gros travailleur"* dit Dominique Moretti, son premier adjoint de 1971 à 1983. *"Nous étions tous les deux comme la tête et les jambes"*, ajoute-t-il.

"UN BOURREAU DE TRAVAIL"

Il fait ses études de médecine à Marseille et après la Libération, il devient le médecin des Revestoïses pendant dix huit ans tout en consultant dans son cabinet du Pont-du-Las. Nommé sur titres Médecin Conseil à la Sécurité Sociale, il sera ensuite Médecin-chef de Service de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie du Var jusqu'à sa retraite en 1982.

En mars 94 il subit une grosse intervention en chirurgie cardiaque dont il s'était complètement remis puisque les médecins lui donnaient dix ans de sursis. Dès le mois de mai Charles Vidal assume à nouveau ses obligations d'élus car il aimait vraiment s'occuper de la mairie dont il maîtrisait tous les dossiers sur le bout des doigts.

Largement réélu pour son cinquième mandat en juin 1995, avec Janine Fenassile comme premier adjoint, il se rendit à l'automne au congrès national des maires à Paris. Subitement hospitalisé à l'Hôpital Bichat (victime d'une septicémie déclenchée à la suite d'une bénigne intervention au colon), il décède à Paris le 21 décembre. Ses obsèques sont célébrées avec beaucoup d'émotion au Revest le 27 décembre 1996.

Parmi les nombreuses réalisations effectuées sous les mandats de Charles Vidal, citons : outre l'inauguration du Stade de

la Colline dont les travaux avaient commencé sous le mandat de M. Sauvaire, l'école primaire communale de la Salvatte, l'école maternelle du village, le complexe culturel des Comoni, la restauration de l'église, l'aménagement de la Grenette (maintien du poste de secours des Pompiers et installation d'une pharmacie), l'amélioration de la liaison hameau-village (avenue du Val d'Ardenne), la liaison routière Carrière Fierraquet-La Valette-Toulon qui permet aux camions d'éviter le village, l'acquisition de terrains susceptibles d'augmenter le patrimoine communal (terrain David pour logements sociaux et construction de maternelle, terrain Lazard, terrain Fraisse pour le Jardin public et le Foyer des anciens), le club de tennis et la création du Crapa.

Charles Vidal était Chevalier dans l'Ordre national du Mérite et titulaire des Palmes académiques.



Louis JEAN nous a quittés le 13 avril 1996 et avec lui toute une tranche de tradition revestoïse et d'histoire locale s'en est allée. Né le 30 avril au Revest, il était issu d'une famille humble, liée par le labeur et l'appartenance aux choses simples.

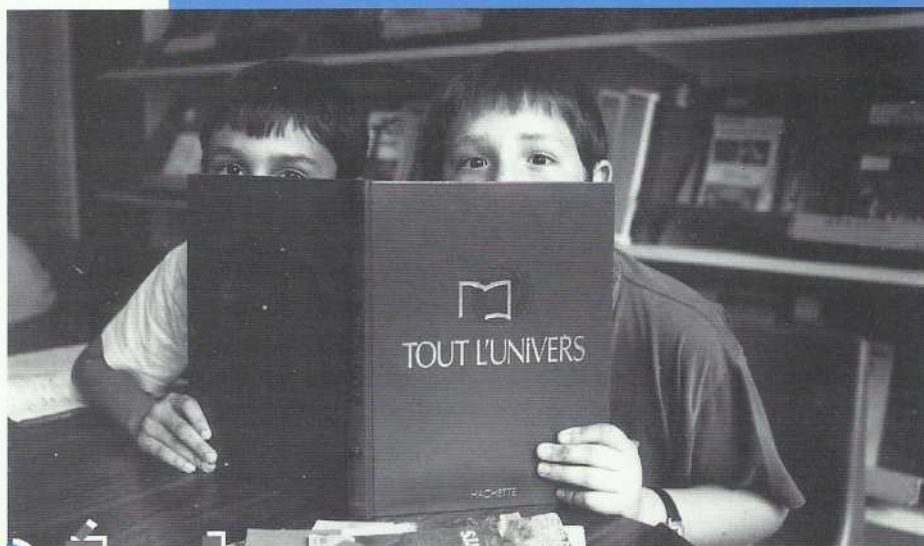
Père de neuf enfants, il avait dix-huit petits-enfants et dix arrière-petits-enfants. Outre ses quarante ans de services rendus à la mairie de Toulon, il fut aussi le gardien du barrage. Passionné de rugby et de chasse, on l'appelait le *rigau* (petit oiseau prisé des chasseurs). Monsieur Jean avait reçu la Médaille d'Honneur départementale et communale.



De gauche à droite : Charles Vidal, Dominique Moretti et Alphonse Sauvaire.

Vivons heureux au Revest .

À la
rentrée
1995,
295 petits
Revestois
étaient
inscrits en
maternelle
et en
primaire.



Écoles

Deux écoles maternelles (à deux classes chacune) accueillent 47 élèves au hameau de Dardennes et 55 au village du Revest. En 1976, le Groupe Scolaire Primaire est inauguré à La Salvatte et regroupe dix ans plus tard 193 enfants répartis en huit classes.

Il n'y a pas encore de Garderie pour les tout petits, mais la Crèche Saint-Jacques, crèche parentale subventionnée par Le Revest, La Valette et Toulon, leur est ouverte en fonction des places disponibles.

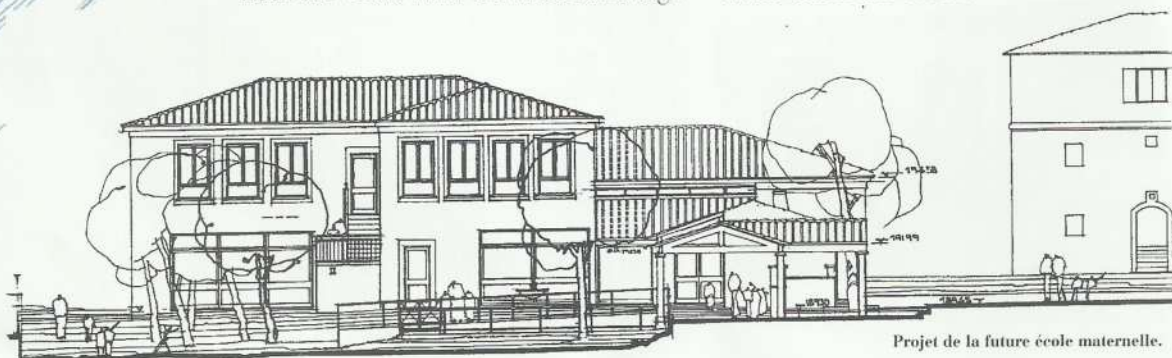
La nouvelle école maternelle qui sera construite derrière la Mairie, ouvrira ses portes en septembre 1997. Trois classes seront assurées et un troisième poste d'instituteur sera demandé à l'Education nationale si le nombre d'enfants inscrits le nécessite.

Le restaurant scolaire de cette nouvelle école sera lui aussi aménagé

afin de répondre aux normes sanitaires demandées par les services vétérinaires: il sera situé dans ce qui abrite actuellement la salle d'évolution, la bibliothèque et le dortoir. Le coût de cette nouvelle école dont les plans ont été confiés à l'architecte revestois, Patrice Goudeman, s'élève à 6,1 MF (crédits compris).

L'agrandissement de l'école primaire est en projet ainsi que la réfection des cuisines municipales. Actuellement, 170 enfants déjeûnent en deux services au restaurant de l'école primaire tandis que les repas (tous mijotés traditionnellement) servis aux enfants des maternelles sont transportés dans les cuisines de réchauffage par un véhicule spécialement étudié à cet effet.

La Commission des écoles (voir page 4) œuvre pour maintenir une osmose entre enseignants, parents et municipalité afin d'assurer le bon fonctionnement des écoles.



Projet de la future école maternelle.

de moins de 7 ans à plus de 77 ans

La Caisse des écoles, créée à la rentrée scolaire 1995, est alimentée par ses adhérents, le département et à 90% par la commune. Son budget (446 963 F. cette année) permet d'assurer le fonctionnement des trois écoles sur plusieurs points : le matériel scolaire (livres, cahiers, papier-repro), les coopératives (qui touchent 82 F. par enfant), les classes-découvertes (une en maternelle et deux en primaire) ; cette caisse finance aussi les transports à la

patinoire et à la piscine et prend en charge les droits d'entrée à la patinoire. Elle assure entre autres choses la distribution des livres de Noël et le dictionnaire offert aux enfants qui entrent en classe de 6ème.

De nombreuses activités d'éveil scolaire sont organisées : à l'école primaire, la poterie avec Anne comme technicienne, la musique ("rythme et expression musicale", pour être précis), l'informatique (les ordinateurs

viennent juste d'être changés et remis au goût du jour), le soutien à la lecture par petits groupes (pour les enfants qui en ont le plus besoin). Il y a aussi la piscine construite dans chaque maternelle, la mini-ferme de l'école de Dardennes, les fax qui permettent de relier les enfants des deux maternelles sur des travaux en commun. Enfin, il est question d'agrandir la Bibliothèque du primaire et d'y installer des points-écoute.

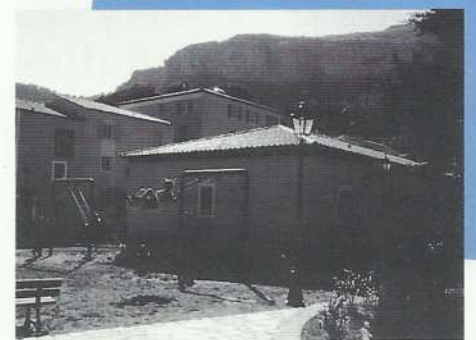
Carrefour d'activités et de générations

**Le Foyer
des Anciens
est aussi
le siège
de la
Mairie-annexe.**

Situé en face des nouvelles habitations de la Résidence du Mont-Caume, au bord du Jardin public, ce bâtiment de plain-pied, d'une surface de 200m², s'intègre dans le centre de vie du Revest et offre une grande salle où se réunit une fois par mois le Conseil Municipal.

Commencée en juin, sa construction réalisée par la Société BIASTTO (Architecte M. Viguière), est terminée en décembre 95 pour un coût de 1,32 MF : lieu à usages multiples ouvert à tous les âges.

Deux fois par semaine, la salle est réservée au Club du 3^{ème} Age de 14 à 18 heures : une cuisine aménagée et séparée permet de préparer des boissons chaudes ou fraîches destinées à celles et ceux qui s'y retrouvent pour parler, jouer aux cartes ou au loto dans une atmosphère conviviale. Il faut bien sûr être membre du Club (inscriptions sur place le mardi et le vendredi après-midi), mais les invités sont les bienve-



nus ! Une fois par mois, le Club se réunit pour un déjeuner suivi d'un après-midi dansant.

Les autres jours, la salle sert aux associations de la Commune qui y tiennent leurs réunions et assemblées générales. Le foyer héberge aussi le Club de Karaté du Revest (pour enfants, adolescents et adultes) qui se réunit le mardi et le vendredi soir selon l'âge et le niveau. Son président saura vous conseiller sur place.

Le foyer peut aussi être loué pour des repas de famille (moins de 100 personnes), mais dès 21 heures les lieux doivent être libérés pour ne pas nuire à la tranquillité des riverains.

Pour toute information sur la disponibilité du foyer, s'adresser à la Maison des Comoni.

L'entente sportive et culturelle

**Créée
en juin 1965,
l'E.S.C.R.M.
regroupe diverses
sections destinées
aux tout petits,
aux jeunes et
aux adultes.**

Le S.L.A.J. (Sports, Loisirs, Animation, Jeunesse), issu du Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, fut créé par Charles Vidal. Le S.L.A.J. qui s'installe place de la Libération en octobre 1989 dans le but d'œuvrer pour et au service de la jeunesse, est agréé comme Centre de loisirs sans hébergement par la Direction Départementale Jeunesse et Sports du Var et se conforme donc à ses directives pour le déroulement des activités organisées. Deux jeunes moniteurs revestois brevetés d'Etat, sont employés à temps plein : l'un d'entre eux est directeur, Fabien Moynier qui dirige aussi le Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant ; deux contrats de qualification ont été passés et un C.E.S. a été recruté. Un conseil d'administration de dix bénévoles se réunit tous les jeudis soir pour gérer l'organisation générale des activités (plus de 200 jeunes sont inscrits cette année) et veiller au respect des règles morales ainsi qu'à l'équilibre du budget de fonctionnement. Le S.L.A.J., c'est aussi une trentaine d'emplois saisonniers

par an pour les titulaires du B.A.F.A. ou ceux en passe de le devenir. Les locaux sont modestes et sans prétention, mais la chaleur humaine y est présente en permanence pour la plus grande joie de la jeunesse revestoise.

En période scolaire, bon nombre d'activités sont déjà proposées aux ados-lajistes :

- **lundi et jeudi de 18 à 20h**, aide aux devoirs et soutien scolaire
- **mardi de 18 à 20h**, piscine Font-Pré
- **mercredi de 8h30 à 17h30**, activités "à la carte"
- **vendredi de 18 à 20h00**, bowling à La Garde
- **samedi de 18 à 23h00**, sorties en fonction de l'actualité sportive ou culturelle.

Une soirée *disco* a même été organisée à la Maison des Comoni : les jeunes ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme pour danser mais aussi pour nettoyer la salle après la fête, ce qui incitera certainement les organisateurs et la municipalité (qui mit gratuitement la salle à leur disposition) à reconduire l'expérience prochainement.

En période de vacances :

- février, une semaine de ski
- à la Toussaint, séjour VTT.

Et le "Club ados" ?

• **Chantier S.L.A.J. du 22 juillet au 16 août** : transformation de l'ancien local des bouilleurs de crus (place de la Libération) en Club ados ! Le matin est consacré au chantier sous la conduite d'un maître d'œuvre et l'après-midi aux loisirs. La participation, entièrement gratuite, est limitée à seize jeunes.

Le club ne fonctionnera qu'en présence d'un ou plusieurs éducateurs qui ont pour mission d'élaborer avec les ados un calendrier mensuel des activités.

Demandez l'programme été 96 !

Le S.L.A.J. est ouvert aux jeunes de 7 à 17 ans à chaque vacance scolaire, et du 1er juillet au 4 septembre, de 8h15 à 17h30, tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés. Les inscriptions sont journalières et les activités "à la carte" : il est prudent de réserver pour les sorties car le nombre de places est limité. Les chèques vacances et les bons de la C.A.F. sont acceptés ; des attestations de présence sont délivrées à la fin des vacances.

• **Activités journalières** : football, base-ball, tennis, V.T.T., tir à l'arc, street-hockey, bowling, piscine, jeux de piste etc.

• **Sorties journée** : Aqualand, OK Corral, roller, plages de l'Almanarre et des Sablottes, Porquerolles, voile, baptême de plongée sous-marine, horse-ball, paint-ball, poney club, Quad Ricard...

• **Stage d'initiation** : escalade en milieu naturel.

• **Séjour sportif à Rocher en Ardèche** : du 9 au 14 juillet pour les jeunes de 12 à 15 ans, descente de l'Ardèche en canoë-kayak avec bivouac, spéléo, escalade, canyoning et V.T.T. pour les déplacements.

• **Séjour loisirs également à Rocher en Ardèche** : du 15 au 19 juillet pour les 15/17 ans, mini-descente de l'Ardèche en canoë-kayak, spéléo, escalade, visite de l'aven d'Orgnac, journée à Aéro-City, baignade et V.T.T.

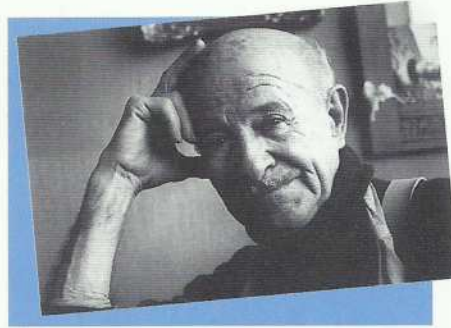
• **Chantier de jeunes de l'O.D.E.L. du Var** : limité à quatre Revestois.

■ Pour tous renseignements, téléphoner au S.L.A.J. aux heures d'ouverture :

9 4 9 8 8 1 7 9

Hommage à Eugène Baboulène

à la Maison des Comoni du
5 juillet au 15 septembre



Une exposition de portraits et de paysages représentatifs du Maître provençal se tiendra pendant tout l'été à la Maison des Comoni. Seize toiles (peintures à l'huile) ont été sélectionnées et prêtées pour cet événement par la famille de l'artiste et sont pour la plupart une découverte. Rappelons que Baboulène, peintre de la Provence (ses proches l'appelaient Boul) est né et mort à Toulon (1905-1994) mais a souvent séjourné au

Revest où il avait une maison de vacances sur l'ancienne route de Signes qui porte maintenant son nom. Élève des Beaux-Arts de Paris puis de l'École Nationale des Arts Décoratifs, il fut professeur aux Beaux-Arts de Toulon où il forma de nombreuses générations d'artistes. Il a souvent exposé au Revest mais cette exposition est la toute première depuis sa disparition. Le critique d'art, Paul Dechein, dira

À vos livres, prêt, partez ...

La Bibliothèque Municipale

Atenant à La Maison des Comoni, l'Oustaou per Tutti abrite les 2500 ouvrages, 200 disques compacts et 60 cassettes vidéo propres au Revest, sans oublier les 800 documents prêtés tous les six mois par la Bibliothèque Départementale de Draguignan.

L'inscription est gratuite mais réservée aux Revestois (adultes et enfants) qui peuvent consulter sur place et emprunter deux titres par personne et par quinzaine.

Le budget annuel de 5000 Francs est consacré aux achats de documents : cette année, priorité sera donnée à quelques "meilleures ventes" et à un auteur classique.

Pour le fonctionnement de ce bel espace dont les fenêtres donnent sur la nature, six bénévoles assurent une permanence les mardi et vendredi (17h30-19h) et le mercredi (15h-16h30) : il s'agit de Françoise Pignerol, conseillère municipale, Denise Blanc, Madame Neige, Jean Guénin, Nicole Baldacci, conseillère municipale et Pascale Cressent, institutrice. Il est question que les horaires soient modifiés et étendus.

Allez sur place, ils sont affichés sur la porte.

Trois animations à thème auront lieu avant la fin de l'année avec le soutien des bibliothèques de Draguignan et de La Valette. Les ouvrages présentés peuvent être empruntés mais vite rapportés pour qu'un maximum de personnes puissent en profiter !

- du 19 août au 15 septembre, "Racismes au microscope" (sélection de livres et de vidéos),
- du 11 novembre au 15 décembre, "Le temps du regard" (sélection de livres sur la photo),
- en décembre, "L'histoire du Père Noël" (sélection de livres pour enfants).

Un atelier d'écriture se tient à la Bibliothèque le jeudi soir tous les 15 jours depuis janvier de 19 à 21 heures. Pour 100 francs par mois vous pouvez vous donner un temps et un lieu pour écrire et arriverez peut-être à vous libérer rapidement de l'angoisse de la page blanche !

Michelle Lissillour et Nicole Santoro vous feront aller à la rencontre de votre imaginaire et vous participerez à des jeux d'écriture, tout comme on fait des gammes ou des vocalises.

de lui : "Il nous avait appris la gourmandise du regard..."

Le 5 juillet à 18 heures : table ronde sur le thème "Autour de Baboulène" organisée par l'Association des Amis de Baboulène et animée par MM. Charles Galfré, José Lenzini, Georges Sanguinetti, le Dr. Joffard et M. Henri Tisot en personne.

A 19 heures : vernissage offert par "Le Moulin de La Roque". Pour ceux qui ne peuvent se libérer le soir du vernissage, l'exposition sera ouverte tous les jours sauf le lundi de 15 heures à 19 heures jusqu'au 15 septembre.



La Peste à La Valette (1720-1721)

de Gilbert BUTI
Editions Autres Temps,
Marseille, 1996
156 pages, 85 Francs.

Cet ouvrage se lit très facilement car il est bien documenté et foisonne d'informations sur la fameuse peste de Marseille et de Toulon et ses conséquences sur La Valette : le pourquoi et le comment de l'épidémie de 1720-21, sa transmission, la "serrado" ou quarantaine générale imposée trop tard (après la période d'incubation) et une très sérieuse étude démographique. Sur les 1598 Valettois recensés en 1720, à peine 530 survécurent après cinq mois d'épidémie soit une perte de 67 % de sa population. Ce fléau n'épargna pas non plus Le Revest qui, la même année, vit périr 64% de sa population ! On dit d'ailleurs qu'au Revest, la peste fut transmise par les "bugadières" qui lavaient déjà le linge des Toulonnais.

Cet ouvrage fait revivre La Valette du 18ème siècle et s'appuie entre autres documents sur le précieux "livre jaune" rédigé par Jean-François BOUYON, notaire et intendant de santé valettois de l'époque qui perdit lui-même du même mal un enfant, sa mère, deux sœurs et un frère !

Gilbert BUTI, professeur agrégé d'Histoire, enseigne à La Valette du Var. Trois exemplaires de cet ouvrage sont disponibles à la Bibliothèque du Revest jusqu'à la fin de l'année.

ATTENTION, ÇA PIQUE ...

Conseils du Docteur Revest.

Pour éviter un maximum de désagrément, pensons avant tout à la prévention.

Pour les moustiques, il existe de nombreux systèmes. Les moustiquaires, tant aux fenêtres qu'autour des lits et en particulier des berceaux, ou les insecticides (en vaporisateur, en prise, en spirale fumigène). Certaines essences florales ont la particularité de faire fuir les moustiques : le géranium qui peut être placé sur les balcons et la citronnelle utilisée sous forme d'essence ou de crème. Pour les chiens, il ne faut pas oublier que la lersmaniose qui sévit beaucoup au Revest est transmise par les moustiques, en particulier à la tombée de la nuit. Il est conseillé de les rentrer au

crépuscule, de leur mettre collier ou plaque répulsive que vous trouverez chez votre vétérinaire ou chez votre pharmacien.

Pour les guêpes et abeilles, les mêmes préventions sont utilisables mais penser au contraire à éloigner certaines essences florales de vos coins repas ou repos (exemple : la lavande).

Quand le mal est fait et que l'insecte vous a piqué, souvent une simple crème anti-purigineuse ou anti-histaminique sera suffisante mais certaines personnes doivent avoir recours à des traitements plus importants (traite-

ments locaux, voire traitements par voie buccale ou injectable) en raison de leur réceptivité personnelle.

Votre pharmacien, votre infirmier ou votre médecin sauront vous renseigner. Une association à des traitements homéopathiques peut souvent se révéler aussi efficace.

Enfin, attention aux piqûres d'abeilles dans la bouche. Vous êtes là face à une urgence car un œdème important peut se déclarer et obstruer les entrées d'air. Si vous ne pouvez joindre votre médecin, n'hésitez pas à contacter un centre hospitalier.

En promenade, vous pouvez aussi avoir recours à un aspire-venin (en vente en pharmacie) pour effectuer les premiers soins en cas de piqûres de serpents ou de scorpions. Les scorpions sont nombreux dans notre région mais, rassurez-vous, peu dangereux.

ATTENTION, ÇA BRÛLE...

Par arrêté préfectoral du 7 mars 1989 (département du Var), il est interdit en tout temps et à toutes personnes autres que les propriétaires et leurs ayants-droit de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis. **Du 15 mars au 15 octobre**, il est également interdit de fumer à l'intérieur de ces mêmes espaces ainsi que sur les voies qui les traversent. **Du 1er juin au 15 octobre**, il est interdit à quiconque de porter ou d'allumer du feu, même dans des incinérateurs, sur les terrains situés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis. Le non-respect de cette réglementation est passible d'une contravention de 900 F. minimum !

Budget Primitif 96

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 22 mars, le budget primitif se situe dans la

continuité des budgets précédents malgré un contexte économique et social particulièrement défavorable.

En effet, la progression des dotations émanant de l'Etat et destinées aux communes (dotation globale de fonctionnement et dotation de solidarité urbaine) qui était jusqu'à présent de 4% n'est plus que de 2,1%.

De même, la dotation globale d'équipement et les allocations compensatoires pour les dégrèvements sont modifiés à la baisse. Dans le même temps, la hausse de 2 points de la TVA alourdit le budget tant en fonctionnement

qu'en investissement et le produit des impôts directs perçus par la commune n'augmente que de 357.626 F.

Quatre contributions directes (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation et taxe professionnelle) voient leur taux maintenu cette année encore. Par contre, une légère augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été votée. Ceci est dû au fait que le service public des ordures ménagères doit s'équilibrer en recettes et en dépenses, et que le ramassage et le traitement de ces ordures devient de plus en plus complexe et coûteux.

Dans la section de fonctionnement de ce budget primitif 96, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 14 905 472 F. et dans la section d'investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 5 159 578 F.

La Commission des Finances envisage de mettre en place au cours de l'exercice différentes mesures pour faire plus et mieux à un moindre coût.

Le budget primitif de mars et le budget supplémentaire de septembre seront présentés ensemble dans le prochain numéro.

● ● ● ● ●

■ **Le magasin Cali** aussi change de gérant : Monsieur Laplane ouvre tous les jours de 7h30 à 12h30 et de 16h à 20h (sauf l'après-midi des dimanches et jours fériés). Le lieu a été réorganisé, il y a plus de choix et l'on peut se faire livrer à domicile. Tél. : 94 90 92 99 ■ **Messagerie Mazza**, créée

début 95 par Philippe Mazza, est une société revestoise de transport de porte à porte qui offre ses services de courses dans la région et dessert tous les départements : courrier rapide, colis express et colis sensibles (bijouterie, tableaux, objets de valeur) ; 852, route de La Valette 83200 Le Revest. tél. : 94 98 12 11 ■

Lieu revestois Traitent en marge des soifs	Mettre au parking Semée de plantes potagères	Abandonné Céréale	Note Rend pur	Articles De sol	Nombreux talents revestois	États des personnes vraiment rassasiées
Nationale pour Toulon				Levée aux cartes	Sacrés minots	Oui Outre-Rhin
Croissance						Passages à froid en filière
Ont dit qu'il est bon au Revest		Zéro Éducation physique et sportive		Petit parisien en désordre		
De la paix au Revest		Coffret pour écriture Aluminium				
Couvertes de tissus					Arrête rocheuse	
Vrais						
Une Citroën célèbre		Chemin des écoliers pour les enfants revestois	Planté dans la salle Pétrarque	Prisée des chasseurs revestois Désert de pierrailles		Fieracquet ou Malvaillon
Note	Note en folie			Aride		Celui des monnaies est célèbre au revest
Peu courant	Visai		Mènent certains ongulés	Vient d'un télé- imprimeur	Poche	
Qui touchent			Voici latin			
En médecine naissances normales Captives avec violence					Coule à Beziers Femme de lettres	Dieu solaire
						Deux à Rome
Soutien un peu emmêlé		Période		Puits naturel revestois		De terre
Pau en est la capitale		Sans effets		Fin de serpent		
			Dépenses fiscales			
Messieurs				Du pilon pour les revestois		

En remettant dans le bon ordre les lettres indiquées par le signe ✳, découvrez le mot qui a vu le jour en 1912.

Solution P.2

REVEST

Juillet/décembre 1996

les-Eaux

Magazine

LES RENDREZ-VOUS

■ JUILLET

à partir du 5 : Exposition Hommage à Baboulène à la Maison des Comoni de 15h à 19h sauf le lundi

le 13 à partir de 22 heures : Bal sur la place Meiffret

le 20 à 21 heures : Retraite aux flambeaux, départ de la Mairie

le 20 à partir de 22 heures : Bal au village

■ AOÛT

Maison des Comoni : Exposition Hommage à Baboulène de 15h à 19h sauf le lundi

le 20 : Le Pistou de la Libération, dîner au Jardin public avec Quintette de Jazz (s'inscrire avant)

le 24 à partir de 22 heures : Bal au Hameau de Dardennes

■ SEPTEMBRE

le 15 : Journée du Patrimoine (de 14h30 à 17h) visite du village, le cabinet des monnaies, l'église, la tour, le château, le pigeonnier, ses deux musées d'art sacré copte et le hameau de Dardennes

jusqu'au 15 : Exposition Hommage à Baboulène

à partir du 17 : Exposition Jean Maillé, peintre, à la Maison des Comoni

Maison des Comoni : Désir de Jordi Benet par la Compagnie Pierre Chabert (Création nationale)①

■ OCTOBRE

le 6 : Cramponnade (raid moto) départ de la Maison des Comoni

jusqu'au 13 : Exposition Jean Maillé, peintre, à la Maison des Comoni

le 13 : Kermesse paroissiale, salle Pétrarque, à la Maison des Comoni

à partir du 15 : Exposition Mané B., peintre, à la Maison des Comoni

le 26 en soirée : Castagnade, fête de la châtaigne organisée par l'Office du tourisme

■ NOVEMBRE

jusqu'au 10 : Exposition Mané B., peintre, à la Maison des Comoni

à partir du 12 : Exposition Elstir à la Maison des Comoni

le 22 : Open Jazz soirée-rencontre avec musiciens invités, à la Maison des Comoni

■ DÉCEMBRE

du 1er au 15 : Exposition de crèches provençales dans le village

(inscriptions à partir du 1er novembre à l'Office du tourisme)

du 1er au 15 : Exposition de peintures sur la Nativité,

Galerie Réminiscences, rue Gabriel-Péri.

à la Maison des Comoni

jusqu'au 1er : Exposition Elstir

à partir du 6 : Exposition Michel Dufresne et Gaston Secondi, peinture/design

le 8 : La Pastorale, Salle Pétrarque

JOB et JONA : deux spectacles créés et interprétés par Dominique Colignon-Maurin①

le 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, salle Pétrarque

① A l'heure où nous imprimons, les dates de ces spectacles ne sont pas encore arrêtées. Renseignements à la Maison des Comoni.